Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 SEPTEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR MAGNE & WEIMAR.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour un année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit bien annoncée, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES: Dix sous par carré de cinquante lignes, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce original, compte comme une nouvelle insertion. Le carré de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année non annoncés. — Les articles de commerce, tels que magasins, échoppes, banques, Compagnies d'assurances et autres établissements publics, sont, à moins pour faire, ou imprimés, payables à vue. Les maris ne se connaissent pas comme commissionnaires.

Le privilège des sous-réponses aux prix ci-dessus n'en carré cinque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES qui seront de la ligne ordinaire des affaires (non abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à échanger, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés, etc., seront insérées à raison de trois sous seulement par ligne et de deux pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas de limite de l'insertion seront passées pendant un mois, et seront dites jusqu'à ce ordre.

LES ANNONCES des candidatures à des emplois publics, toutes annonces d'une nature politique; les annonces ou articles d'une nature personnelle (lorsqu'ils pourront être admis), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN
Savon, Chandelles, Thés, Bitume, Poin-
Lire notre &c. &c.
No. 12, rue de la Vieille-Levée,
9 Juin—1 an Nouvelle-Orléans

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81, N. Orléans.
2 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien,
Magasin en gros de Drogues, de Peinture & Huiles, &c.
Medicamens spéciaux, d'articles pour les distillateurs, pour les teintures, &c.
Encoignure Condé et St. Philippe—Nlle. Orléans.
20 juillet

MORTON & Co.
MARCHANDISES SECHES,
No. 25, rue des Magasins.
☞ Les ordres de la campagne seront régulièrement
2 nov—1an

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew,
Geo. & Robt. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 82,
10 nov Nouvelle-Orléans

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

JOSHAROD, FRANCIS & DARLING & FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands Commissionnaires et Expéditeurs,
Agents de la Ligne de Boston et de la Nlle. Orléans,
No. 49, rue de la Commune,
17 août Nouvelle-Orléans

DAVID & CHAUDIÉ,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ALLEMANDES ET DU PAYS
Vendent en gros et demi-gros,
No. 93, rue de Chartres, près celle Conti.
4 juin

J. J. BERCIER, FRANCIS D'UTO.
J. F. BERCIER & Co.
Brocs et marchands en général, No. 45 Vieille Levée
Ont constamment en assortiment de groceries fraîches, vins liqueurs, etc., à des prix libéraux. 30 oct.

F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane,
SUCRE, CAFE
TABAC, CONFITURE.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTATEUR DE PRODUITS DES ANTILLES
Café, Sucre,
Tabac, Cigares.
DES avances seront faites sur toutes les marchandises et produits bien dans de New York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Nouvelle-Orléans, Liverpool, Havre, Kingston et Jamaïque. WOOD & MAHONS.
14 oct. 3 Magasins.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MR. TRON, prévient le public qu'il a transféré son Magasin depuis le 1er du courant, de la rue Royale, No. 77, au No. 77, rue du Président, rue Bourbon, entre St. Louis et Conti. Il y offre un choix complet de vins, liqueurs, bière des pays et toutes sortes de marchandises de première qualité, et particulièrement les échantillons, et d'argent, dont il peut la vérité de ses marchandises. Les personnes sont priées de ne pas envoyer des enfants en quête vacances. 7 juin—1an

BANQUE DE CITE.
Nous, Directeurs de cette institution, avons le plaisir de vous informer que le 1er du courant, et pendant le reste de l'année, payerons aux actionnaires en à leurs représentans légaux le dividende de 3 pour cent sur le capital versé.
R. J. PALFREY, Caissier.
Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre le feu.
Nouvelle-Orléans, 4 août 1845.
UNE assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, a voté un dividende de 3 pour cent, payable à vue, à partir de ce jour.
GEO. C. LAWRASON,
4 août Secrétaire.
Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1845.
COTTE Compagnie assure les vies de cinq ans et plus, à New York, des risques de navigation sur les eaux de la Rivière de l'Ouest et de l'Est, et